



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame ANNICK COLLAS

24 RUE PIERRE PROUDHON 41100 ST OUEN
02 54 73 92 56 06 21 13 26 07

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du
relatifs à la commande N°12014 du 09/04/2025 : HYDROFUGE.

.....
.....
.....

Le client déclare que :

Equipe :

☐ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant
au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter
de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à le

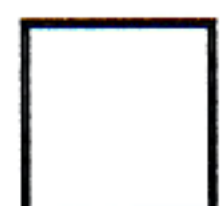
en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

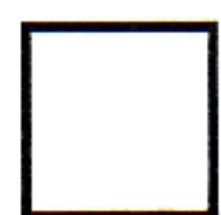
Signature du client :



DEVIS RECU



CADRE DE CONTRIBUTION ENGIE RECU



FACTURE PRO FORMA RECUE

Reçu chèque(s) N°

D'un montant de